

BTS AP 1

Synthèse

Diagnostic Ecologique en vue de l'aménagement de la Plaine des aiguisons



Sommaire	2
I. Contexte Géomorphologique	3
1. Présentation de la commande	3
2. Situation géographique	3
3. Géologie	3
4. Climat	4
5. Hydrographie	6
6. Pédologie	6
7. La réglementation des zones et espèces protégées	7
II- Contexte Bio-Écologique	8
1. Analyse de la plaine des Aiguisons :	8
2. Analyse des sites forestiers	9
3. Inventaire de la faune	10
4. Connectivité de l'écosystème au paysage naturel	10
III. Bilan	10
1. État de santé global de l'écosystème	10
2. Sur quelle voie(s) se lancer en termes d'aménagement ?	11
Annexe : calcul des indices de biodiversité	12

I. CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE

1. Présentation de la commande

La demande de Mr Richard lors de la réunion en début d'année :

- Zone relativement nue actuellement
- Souhait d'espace vert -> pas d'aménagement urbain pour le moment
- Parc, petite forêt
- Peut-être 1 bâtiment mais pas plus, limiter la part minérale
- Zone de naturalisation
- Limiter les couts d'entretien
- Savoir l'avis du quartier, des élus en leur présentant des projets

Demande de la commune :

- Conserver ce « poumon vert », trame verte, libre d'accès aux habitants du quartier et autres usagers
- Prévoir plusieurs types d'aménagement
- Des accès à l'école, au lycée agricole et au centre-ville
- Une cohésion avec l'espace de l'ancienne MJC
- Conserver certaines espèces comme les tilleuls
- Gestion différenciée des espaces verts
- Prévoir une zone en prairie pour la biodiversité
- Interdire l'accès aux véhicules

En conclusion, la demande est un souhait d'espace vert libre d'accès, sans circulation de véhicules, en limitant la part du minérale le plus possible, prévoir des cheminements pour les usagers et différents végétaux pour remplir cette vaste zone mais en respectant le peu de cout d'entretien demandé. Prendre en compte les déjections canines.

2. Situation géographique

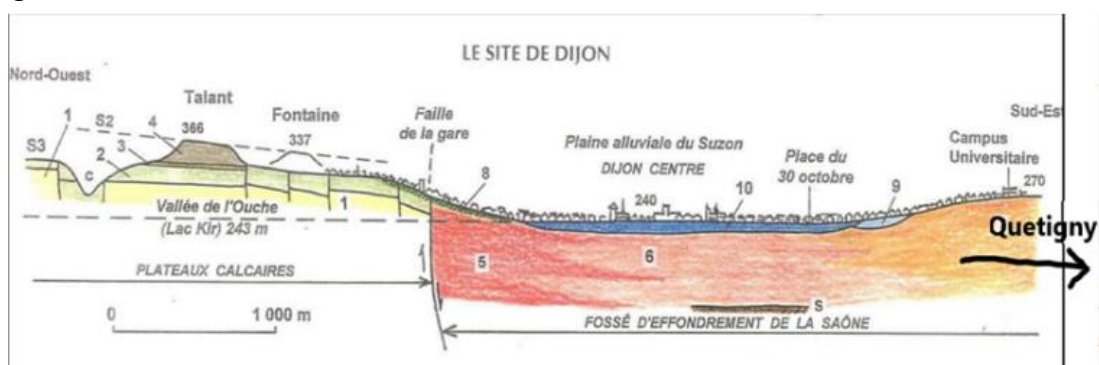
Quetigny est une ville située dans le département de la Côte-d'Or, en Bourgogne-Franche-Comté, dans l'est de la France. La commune est située à environ 5 kilomètres au sud-est de Dijon.

Quetigny est très accessible. Elle se trouve à proximité de plusieurs axes routiers importants, tels que l'autoroute A31 et la rocade de Dijon. De plus, elle est entourée de paysages ruraux et de vignobles réputés, offrant ainsi un cadre agréable. Cette ville est située à 220 m d'altitude, son nombre d'habitants s'élève à 8800, pour une superficie de 8,19km².

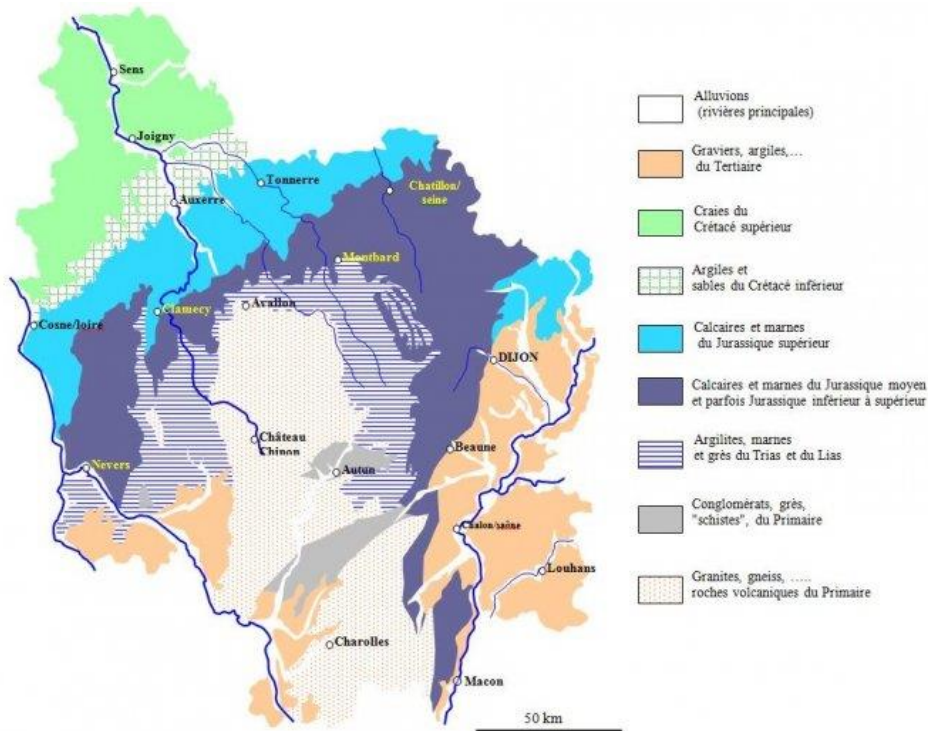
À proximité du site il y a des immeubles d'habitations, une école primaire, un lycée, la place centrale de la ville composée de plusieurs commerces, banque... une plaine enherbée aménagée de sentiers et de quelques arbres.

Dans cette ville, il y a des réseaux de transport en commun tels que des bus et le tram, des auto-écoles, des écoles, des médecins, des industries et une zone d'activité composée d'un centre commercial carrefour, un Mc Donald, un cinéma, un décathlon...

3. Géologie



La ville de Quetigny s'est développée à côté de Dijon. Elle est située sur la plaine de Saône, cette étendue de roche calcaire est majoritairement recouverte par un manteau d'alluvions argilo-limoneux provenant de l'Ouche et du Suzon. Quetigny est situé sur une plaine, il y a très peu de relief, son altitude varie de 208m à 251m. En observant la carte géologique de Quetigny, nous pouvons déduire que la caractéristique géologique est principalement composée d'orthogneiss. Aux alentours de Quetigny, la composition des caractéristiques géologiques est différente, notamment le plateau de Côte d'or qui est composé de roches volcaniques datant du jurassique.



La région de Quetigny est caractérisée par son sol argileux, qui a été formé par l'altération des roches calcaires au fil du temps. Ainsi qu'un taux important de limons apportés par la Saône lors des déplacements de son lit.

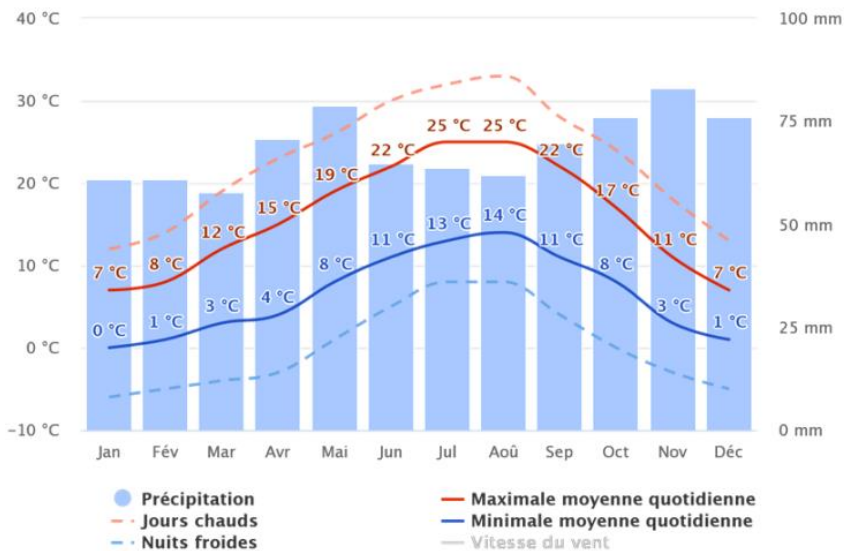
4. Climat

Le climat de la région est de type tempéré, Quetigny est soumis au climat océanique, les vents dominants d'Ouest amènent fréquemment des précipitations. Le climat continental éloigne

l'influence adoucissante de l'océan, les contrastes thermiques sont bien marqués selon la direction des vents. L'influence du climat méditerranéen remonte le long de l'axe Rhône-Saône jusqu'à hauteur de Dijon/Quétigny.

En ce qui concerne les saisons, l'hiver (décembre à février) est humide. La neige est peu fréquente, mais les gelées peuvent se manifester de décembre à fin avril. A partir d'avril c'est une période de transition.

Froids et redoux, averses fréquentes et belles journées. Les étés sont lourds et chauds, ponctués par des orages parfois violents. On enregistre en moyenne 25 à 30 jours d'orage par an. Les automnes sont souvent très beaux jusqu'à la Toussaint. Le temps se dégrade ensuite, et le froid et la pluie, un ciel souvent couvert, s'installent. Les brouillards venus de la Saône sont fréquents. La présence de gelées printanières ou automnales s'accompagne de brouillards persistants : 68 jours par an à Quetigny contre 40 pour la moyenne nationale. Ces brouillards se répandent principalement en fonds de vallées.



Les précipitations annuelles moyennes s'élèvent aux alentours de 700 mm. La présence de la Côte dijonnaise et du Morvan à l'Ouest du département, contribuent à créer un climat d'abri, qui atténue les précipitations. Ces dernières années, nous avons pu observer des périodes de sécheresse assez conséquentes. Les températures annuelles moyennes sont comprises entre 6,4 et 15,1°C.

Nous avons pu remarquer durant la sortie que le climat du site possède différents paramètres concernant la température, le taux d'ensoleillement, l'hygrométrie et la vitesse du vent. Cela peut s'expliquer selon le niveau de dégagement des éléments qui nous entourent (ex : immeuble, arbre...)

Il a été répertorié 3 zones différentes sur la prairie des Aiguisons.

Ces données vont nous permettre d'observer l'écosystème et ainsi de comprendre son fonctionnement pour aménager l'espace en prenant en tenant compte de ses caractéristiques.



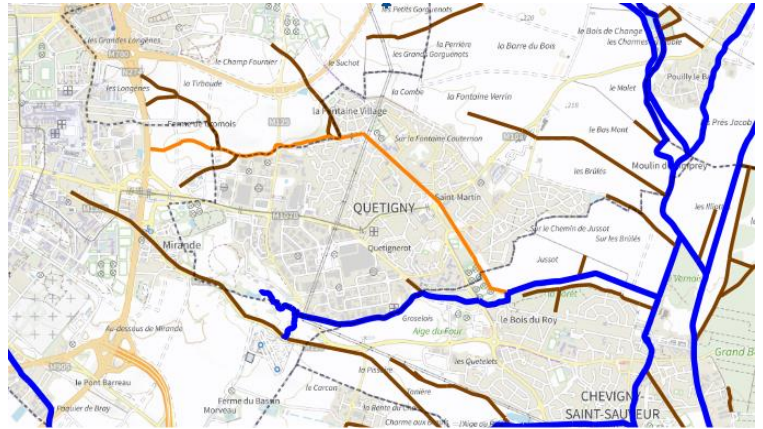
Position dans la parcelle	Zone 1	zone 2	zone 3
Température (°C)	10,7°C	11,9°C	9,4°C
Eclairement (lux)	16200 lux	15 000 lux	10500 lux
Hygrométrie (%)	40 %	41%	43%
Sens du vent	N→O	N→O	N→O
Vitesse vent (m.s)	1,7	1,2	0,3

D'après la liste des écosystèmes, cet espace fait partie de la section des terres agricoles et paysages artificiels:

- La zone 1 (87) est un "terrain en friche/terrain vague" ainsi qu'une "prairie améliorée" (81). Elle est complètement découverte, ce qui justifie les relevés; vent du nord qui est légèrement plus rapide que dans les autres zones, tout comme le soleil et la température qui ne sont pas "coupés" par les obstacles à proximité.
- La zone numéro 2 est un terrain de sport, elle est à côté d'une route et de l'école primaire, les tilleuls de droites limitent donc l'éclairement, et la route en bitume noir augmente la température.
- La zone numéro 3 est un "bosquet et plantation d'arbres" (83), ainsi qu'un alignement d'arbres de et de petits bois (84). Ici, la température, l'éclairement et la vitesse du vent sont limités, on peut justifier cela par les arbres qui brisent le vent et apportent de l'ombrage, qui fait d'ailleurs augmenter l'hygrométrie

5. Hydrographie

La géologie calcaire donne lieu à une hydrographie de surface très limitée. En dehors de l'Ouche et du Suzon, qui traversent l'agglomération dijonnaise, une petite hydrographie prend ponctuellement naissance sur la commune de Quetigny. Seul le Cromois traverse Quetigny, un cours d'eau naturel de 3,96 Km. Il prend sa source dans la commune de Dijon. Le ruisseau du bas-Mont passe au nord à la limite de Quetigny.



6. Pédologie

- Afin de connaître la texture du sol, nous avons effectué des analyses à l'aide de la manipulation de la terre et avec des outils de mesure du pH (papier pH, pH-mètre, eau distillée).

Afin de s'orienter sur une idée de texture et de déterminer les éléments présents dans la terre, nous avons effectués le test du « boudin ».

Expérience : TEST du Boudin (3mn)

Outils : Quelques centilitres d'eau, pioche, terre (que l'on trouvera sur le site).

Etapes

1. Piocher la terre sur une profondeur de 50cm environ.
2. Prélever un échantillon de terre que l'on prend en profondeur.
3. Badigeonner de quelque goutte d'eau afin de l'humidifier.
4. Rouler l'agrégat dans ses mains afin d'obtenir un boudin.
5. Essayer de faire un anneau avec ce boudin.

- le pH est une donnée importante sur les caractéristiques chimiques du sol. Cette donnée va nous permettre de connaître le taux de pH dans le sol, soit l'acidité de celui-ci.

Expériences : détermination du pH dans le sol (7mn)

Outils : pioche, eau distillée, 2 verres, filtre, terre (sur site), papier pH, pH-mètre

Expérience avec le papier pH :	Expérience avec le pH-mètre :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Piocher la terre sur une profondeur de 50cm environ. 2. Prélever un échantillon de terre (en profondeur). 3. Mettre dans le 1er verre 4. Verser l'eau distillée (2 volumes d'eau pour 1 volume de terre) 5. Mélanger afin d'obtenir un mélange homogène. 6. Filtrer dans le second verre 7. Couper un morceau de papier pH (plus petit ou plus grand) 8. Tremper dans le mélange 9. Différencier la couleur du papier obtenue et celle des références 10. Déterminer le taux de pH (couleur obtenue) 11. Vérifier avec le papier pH correspondant 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer les mêmes actions qu'avec le papier pH jusqu'à l'action n°6. 2. Nettoyer la lentille avec de l'eau distillée 3. Tremper la lentille dans le mélange 4. Patienter jusqu'à ce que le pH-mètre soit stable 5. Déterminer le taux de pH. <p>A savoir : une fois terminée, nettoyer la lentille.</p>

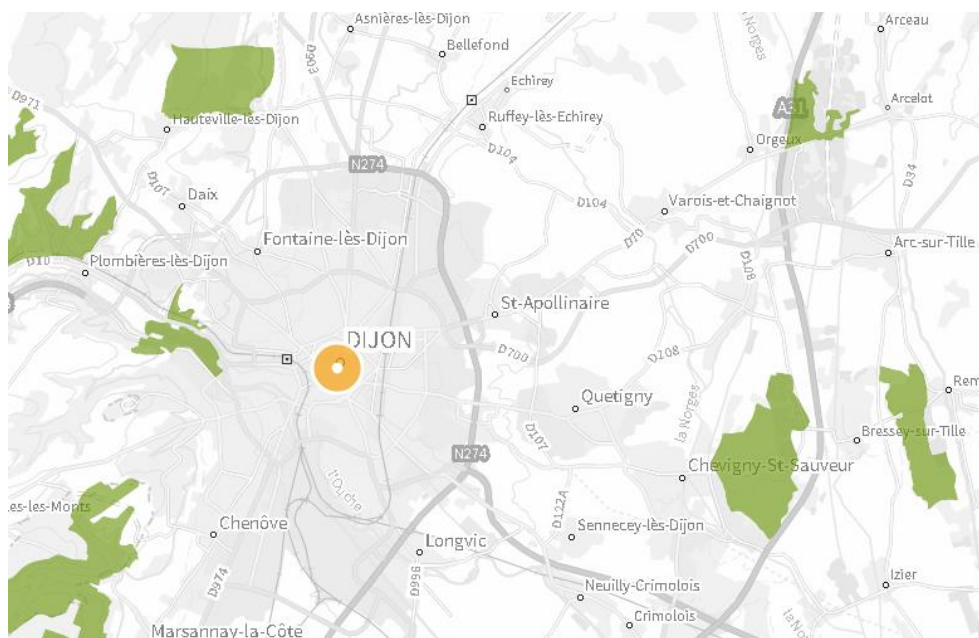
Le papier pH n'est plus aussi précis avec le temps, il a tendance à s'abîmer. Le pH-mètre est plus précis que le papier pH. Le pH est en moyenne aux environs de 7,4.

Les expériences ci-dessus ont été effectuées par nos soins sur le site de la plaine des aiguïsons. Dans notre cas, le boudin casse au $\frac{3}{4}$ de la réalisation de l'anneau. Ce qui nous permet de dire que la terre est Argilo-limoneuse.

7. La réglementation des zones et espèces protégées

- Le bois de Chevigny-Saint-Sauveur :

Située en limite de la zone industrielle, la forêt communale, le bois de la Combotte, a une surface de 44,47 ha et fait partie d'un massif forestier original de 286 ha entièrement situé à Chevigny-Saint-Sauveur. Elle est la propriété de la commune de longue date, dès 1810. Ce bois bénéficie actuellement du régime forestier et, à ce titre, est géré par l'Office national des forêts (ONF), en concertation avec le conseil municipal. Par ailleurs, il fait partie d'une zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunique (de 286 ha) ; il s'agit d'un espace où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel relevant de la flore et de la faune. On y rencontre en effet l'aconit napel ou la prêle d'hiver, plantes protégées, ainsi que l'ascalaphe (mante religieuse), insecte méridional. Située sur des alluvions calcaires de la Tille, la forêt présente des peuplements originaux à base de chênes pédonculés, frênes, charmes, érables champêtres.



- Bois de la souche, du varan et vernois :

Les Espaces Boisés Classés de Bresse-sur-Tille s'étendent sur plus de 222 hectares, soit près de 30 % de la superficie communale. Ils sont constitués par les trois ensembles boisés au Nord et à l'Est de la commune (chênes, frênes, ormes.) ainsi que par la végétation de ripisylve le long des cours et des plans d'eau.

- Bois de l'odorat :

Le bois de l'odorat de Brognon classé s'étend sur 91 ha, il y a un patrimoine Écologique, Floristique, Ptéridophytes et Phanérogames.

Lac et carrière du Lac Kir:

Le lac et la carrière du Lac Kir classé s'étend sur 85 ha, il y a un patrimoine écologique, faunistique, floristique, phanérogame. Cette zone est très importante car elle a une fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales, c'est également une étape migratoire et une zone liée à la reproduction.

- Espèces protégées :

Insectes	Oiseaux	Animaux	Plantes
La mante religieuse	Bonglios nain	Coronella austriaca	L'aconit napel
Hespérie du brome	Pic épeichette	Couleuvre d'Esculape	La prêle d'hiver
Le damier de la succise			Aconit pyramidal
			Aconitum napellus
			Orchis à fleurs lâches
			Euphorbe palustris
			Elytrygia intermedia

II- CONTEXTE BIO-ÉCOLOGIQUE

1. Analyse de la plaine des Aiguisons :

Nous avons commencé par analyser l'environnement du site à aménager, ci-contre, les plans avec les différents biotopes :



83 : Vergers, Bosquets et plantation d'arbre.

84 : Alignements d'arbres, haies et petits bois, bocages.

85 : Parcs urbains et grands jardins

On peut voir que ce milieu est urbain, artificiel et contrôlé par l'homme, pourtant, la verdure est bien présente au vu de l'espace engazonné et des arbres et arbustes.

Afin de relever toutes les espèces végétales présentes sur le site, nous avons partagé l'espace en différents biotopes "grands jardins" (85), ainsi qu'un autre qui traverse le bosquet et alignements d'arbres (83-84).

Voici les données qui ont été récoltées:

- La strate herbacée est présente à 91 %, (représentée par le symbole [HB]), soit 1,5 hectare.

- la strate Arbustives présente à 2 %, (représentée par [AB]), soit 300m².

- Ainsi que la classe Arborescentes, présente à 7 %, (représenté par[AT]), soit 1100m².

Voici un tableau qui relève plus précisément les espèces présentes dans la plaine des aiguisons, ainsi qu'un pourcentage approximatif de leur proportion :

Nom Vernaculaire	Nom Latin	Strate	Proportion
Pin noir	Pinus nigra	[AT]	6 %
Peuplier Blanc	Populus alba	[AT]	9 %
Laurier Palme	Prunus laurocerasus	[AB]	7 %
Bouleau de l'Himalaya	Betula utilis	[AT]	9 %
Catalpa	Catalpa Bignonioides	[AT]	3 %
Tilleuls à petites feuilles	Tilia Cordata	[AT]	12 %
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata	[HB]	3 %
Pissenlit	Taraxacum officinalis	[HB]	2 %
Trèfle	Trifolium pratense	[HB]	3 %
Kikuyu (=espèce de gazon)	Pennisetum clandestinum	[HB]	46%

On voit à travers ces résultats que la richesse spécifique estrelativement pauvre, en particulier la strate arbustive, puisque c'est lastrate herbacée qui est majoritaire.

2. Analyse des sites forestiers



Afin de relever un maximum d'espèces nous avons réparti la classe en groupes. Chaque groupe devait réaliser aléatoirement un quadrat et un transect parmi les 2 types de forêts de Chevigny Saint-Sauveur, Le but étant d'évaluer la biodiversité du site naturel le plus proche de la plaine des aiguïsons pour choisir les végétaux les mieux adaptés pour notre aménagement.

Afin d'évaluer la biodiversité du site à aménager, il fallait calculer les indices S (richesse spécifique), Es (Simpson) et H (Shannon-Wiener). Pour cela, nous avons utilisé les relevés de flore obtenus.

- S : Cet indice correspond au nombre des différentes espèces présentes dans nos relevés. S_{Forêt naturelle} = 15 S_{Forêt plantée} = 15. Ces résultats nous montrent que la richesse spécifique est la même pour la forêt plantée et la forêt "naturelle". Nous sommes sans doute passés à côté de plusieurs espèces, cependant le résultat reste faible pour une si grande surface.

- Es : qui mesure la diversité d'un milieu (compris entre 0 et 100%). Es_{forêt naturelle} = 82% ; Es_{forêt plantée} = 82%. Les résultats montrent ici que la forêt naturelle et plantée est identique. L'indice mesuré est assez élevé, ce qui montre qu'il y a une bonne concentration d'individus par espèce.

- H : qui mesure la difficulté de prédire l'identité du prochain individu de l'échantillon. Plus H est élevé, plus l'équitabilité est bonne. H_{forêt naturelle} = 73% ; H_{forêt plantée} = 73%. Les 2 types de forêt ont un résultat identique et assez élevé, la strate arborée est plutôt équilibrée, il n'y a pas d'espèces qui « domine » vraiment le milieu.

On peut donc, concernant les 2 forêts, en conclure que la biodiversité en est élevée, la richesse spécifique ainsi que l'équitabilité ont une grande valeur. L'écosystème forêt présente une diversité solide sans être spécialement importante. En tout état de cause, cet écosystème pourra servir de point d'appui pour notre aménagement.

	Transects		Quadras	
	Forêt plantée	Forêt naturelle	Forêt plantée	Forêt naturelle
S	15	15	7	7
Es	82%	82%	56%	75%
H	73%	73%	56%	83%

3. Inventaire de la faune

Pour réaliser cet inventaire, nous avons relevé les espèces d'oiseaux que nous avons vus aux jumelles.

Fréquence :

- Très fréquent (+++)
- Fréquent (++)
- Présent (+)
- Peu fréquent (-)
- Très peu fréquent (- -)

Nous avons donc obtenus ce relevé :

Oiseaux observés :	Fréquence :
Moineaux	+++
Pie	++
Pigeon	- -
Corbeaux	+
Hirondelles	++
Merle	-
Corneille	+

On peut remarquer que les oiseaux "citadins" tels que les pigeons, sont moins présents que les autres, car la forêt est légèrement éloignée de la ville. Il faudra donc prendre en compte ces résultats puisque ces espèces animales devront également être présentes dans notre futur aménagement (dans le cadre d'un corridor écologique), nous devons donc planter des espèces végétales adéquates à leur besoin vitaux pour qu'ils puissent venir dans notre aménagement.

La plaine des Aiguisons à Quetigny abrite une diversité d'animaux adaptés à cet environnement enherbé. Parmi eux, on y trouve certains oiseaux, tels que les moineaux, les mésanges et les rouges-gorges. Les petits mammifères tels que les campagnols et les mulots, les hérissons. Les insectes comme les abeilles, les papillons, les sauterelles et les coléoptères. Lors de nos relevés de la forêt de Chevigny Saint-Sauveur, nous avons observé ou entendu plusieurs oiseaux tels que le geai, la pie, la corneille, le corbeau, le canard et la tourterelle. Cependant, ce type d'écosystème abrite généralement une diversité d'autres espèces telles que des écureuils roux, des hérissons, des musaraignes, des campagnols et des mulots ainsi que des espèces plus grandes comme les chevreuils, les renards et les blaireaux. Une grande diversité d'oiseaux tels que les mésanges, les rouge-gorges, les pinsons et les pics, les chouettes et les buses. Le type d'écosystème constitué d'un ruisseau près de la forêt montre potentiellement la présence d'amphibiens comme les grenouilles et les crapauds, ainsi que des reptiles tels que les lézards et les serpents. La forêt contient également une grande variété d'insectes, notamment des papillons, des libellules, des coléoptères et des abeilles.

4. Connectivité de l'écosystème au paysage naturel

Lors de l'aménagement de la plaine des Aiguisons à Quetigny, il est important de prendre en compte la trame verte et de s'assurer de la connectivité de cet écosystème avec le paysage naturel environnant. Une connectivité écologique bien planifiée permettra aux espèces de se déplacer librement entre les différents habitats naturels, favorisant ainsi la diversité biologique et le maintien des équilibres écologiques. Dans le cadre de cet aménagement, il est important d'inclure les mêmes espèces végétales que celles présentes dans les paysages naturels avoisinants. En intégrant ces espèces dans la plaine des Aiguisons, nous recréons une continuité écologique qui facilite la circulation de la faune. Cela permettra d'assurer le déplacement entre les habitats naturels et la plaine aménagée. En créant des zones de transition adaptées, nous favorisons la survie des espèces et contribuons ainsi à la préservation de la biodiversité et à la durabilité de l'écosystème dans son ensemble.

III. BILAN

1. État de santé global de l'écosystème

La plaine des aiguisons est un écosystème avec (de par sa grande étendue d'herbe) une richesse spécifique et une diversité très pauvre, malgré la présence de quelques arbustes, peupliers et tilleuls. Le site est exposé à des précipitations importantes, des vents forts et de l'ensoleillement. Son sol est potentiellement riche pouvant faciliter l'installation de plusieurs végétaux. La plaine abrite une variété

d'espèces, tel que des insectes pollinisateurs et des animaux sauvages. Un sol de qualité contribue à la fertilité des terres et à la productivité des plantes. La plaine enherbée est essentielle pour maintenir la biodiversité mais un aménagement adapté peut être créé pour aider à consolider son état écosystémique.

2. Sur quelle voie(s) se lancer en termes d'aménagement ?

La commune de Quetigny a formulé une demande d'aménagement pour la plaine des Aiguisons, avec une volonté écologique, en souhaitant préserver la fonction de "poumon vert" et de trame verte, tout en offrant un accès libre aux habitants du quartier et aux autres usagers, et en prévoyant différents types d'aménagements pour répondre aux besoins variés.

Pour répondre à la demande de la commune nous devons l'aménagement devra intégrer un espace boisé constitué des mêmes espèces végétales que celles présentes dans les zones naturelles environnantes. Les espèces végétales retenues sont le charme, le noisetier, le cornouiller, les chênes, les hêtres, les érables, les frênes et les merisiers. Cette végétation permettra de créer une continuité écologique essentielle pour les espèces locales, en favorisant les déplacements et les échanges. La présence d'un aménagement boisé dans la plaine des Aiguisons contribue à accroître la biodiversité en offrant des habitats diversifiés et en permettant aux espèces végétales et animales de trouver des conditions favorables à leur survie et à leur reproduction. Les espaces boisés abritent une grande variété d'espèces, allant des oiseaux aux petits mammifères, en passant par les reptiles et les insectes.

Attention tout de même à laisser une part de « prairie » sur cette zone. En effet, si elle est totalement transformée en forêt, on perdra la biodiversité liée à ce biotope de « pelouse sèche » avec comme illustration l'Orchis Mâle. En France métropolitaine, l'espèce est classée « préoccupation mineure » mais elle fait l'objet de réglementations au niveau européen et de protections locales. Elle est en effet considérée comme « en danger » en Haute-Normandie et Picardie, et « espèce vulnérable » en Nord-Pas-de-Calais.



En ce qui concerne les habitants, l'aménagement de la plaine des Aiguisons offre un accès libre à un environnement naturel préservé, où les résidents peuvent se promener, se détendre et profiter des bienfaits de la nature. Des sentiers piétonniers et cyclables seront aménagés pour permettre aux habitants du quartier et aux autres usagers de se déplacer. Des aires de repos et des espaces de loisirs sont également prévus, offrant des lieux de rencontre et de convivialité au sein de la plaine.

Un autre aspect important de cet aménagement est sa conception durable et à faible entretien. En utilisant des espèces végétales adaptées au climat local et aux sols de la plaine des Aiguisons, on réduit les besoins en arrosage et en entretien régulier. L'utilisation de techniques de gestion écologique favorise la régénération naturelle et le maintien de l'équilibre écologique de l'écosystème.

En intégrant un aménagement boisé avec les mêmes espèces végétales que les zones naturelles alentour, la plaine des Aiguisons deviendra un élément essentiel de la trame verte locale, contribuant ainsi à la connectivité écologique et à la préservation de la biodiversité à l'échelle du territoire. Cet aménagement offrira également un cadre de vie agréable, propice à la détente, à la pratique d'activités de plein air et à la sensibilisation à la nature

ANNEXE : CALCUL DES INDICES DE BIODIVERSITE

Forêt "naturelle"

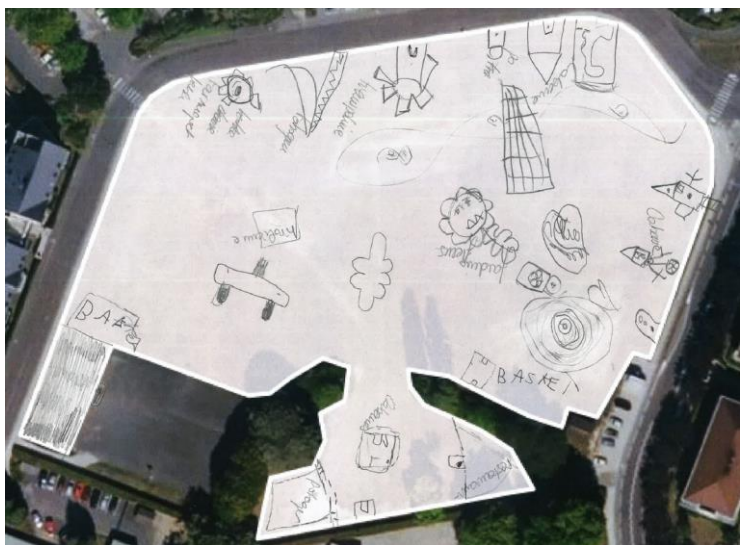
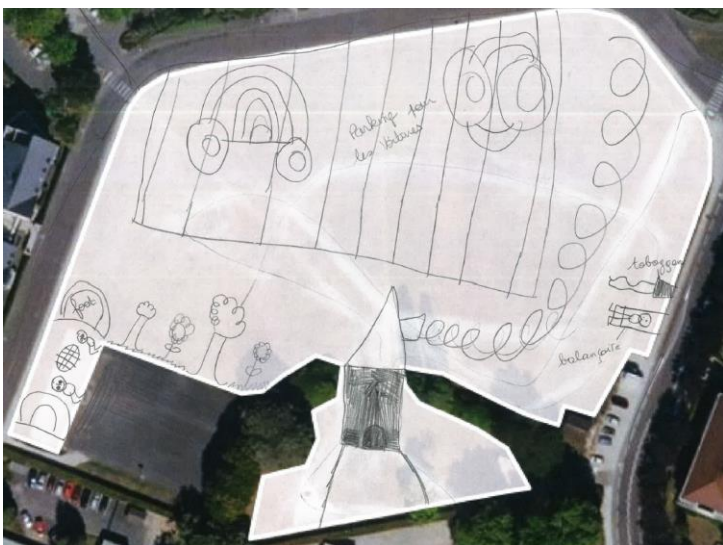
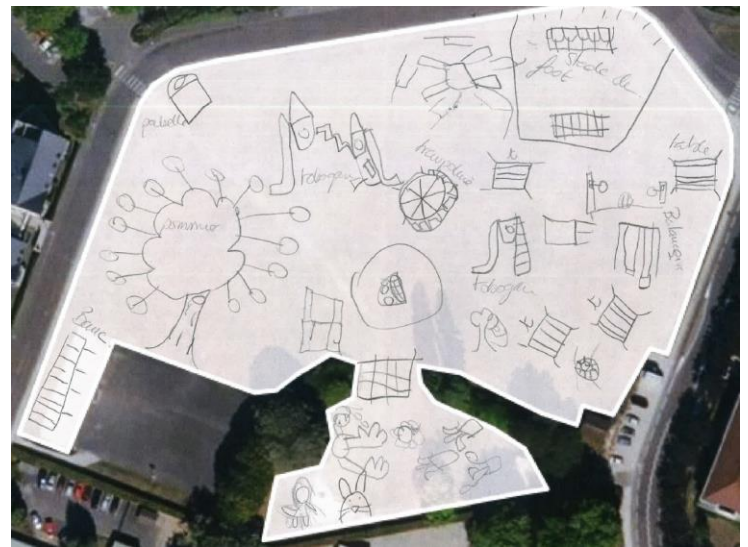
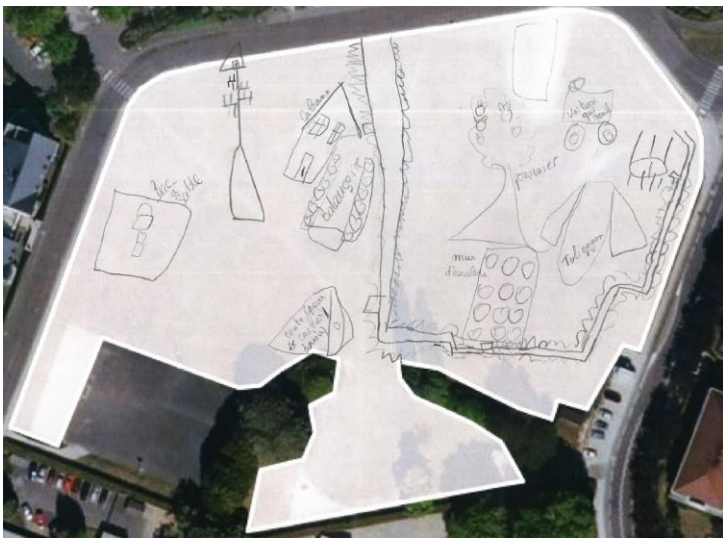
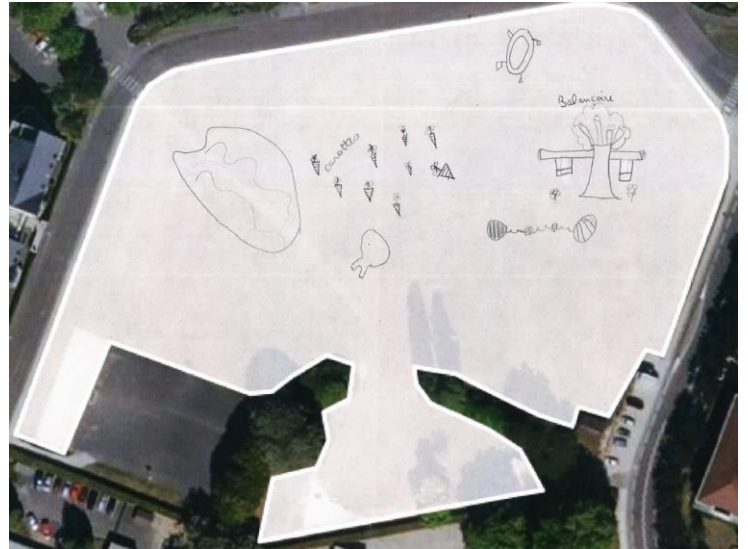
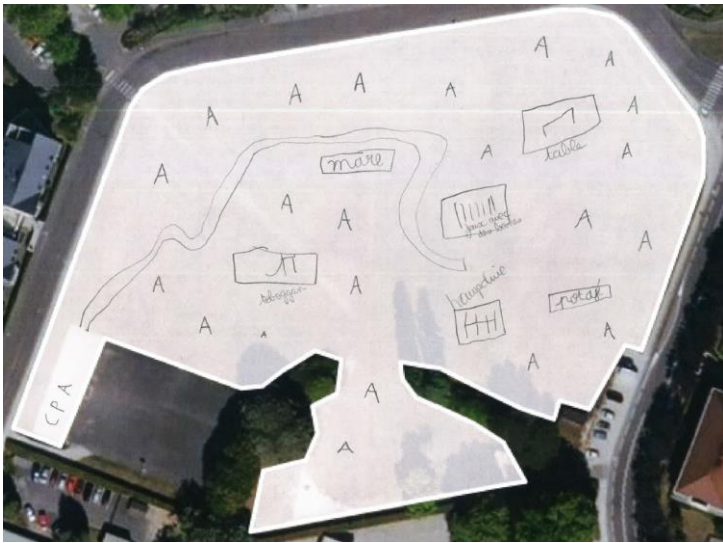
	MOYENNE des 8 transects = ni/N car ce sont déjà des pourcentages	(ni/N)² pour calculer Es	ln(ni/N) première étape pour calculer H	(ni/N)*ln(ni/N) deuxième étape pour calculer H
Lierre	42%	42% x 42% 0,175467901	Ln(42%) -0,870149576	42% x Ln(42%) -0,364495989
Mousses	14%	0,02022716	-1,950364499	-0,277385173
Graminées	6%	0,003734568	-2,795061578	-0,170809319
Ronces	13%	0,01632716	-2,057462635	-0,262898003
Ornithogale	14%	0,019290123	-1,974081026	-0,27417792
Arum	11%	0,011141975	-2,248517872	-0,237343553
Pervenche	1%	3,08642E-05	-5,192956851	-0,02884976
	100%	0,246219753		-1,615959718

ES	1 - 0,246219753
	75%
H	-1,615959718
	1,615 / 1,945 x 100
	83%
H max = ln S pour calculer le % de H	Ln(7) car 7 espèces
	1,945910149

Idées	Avantages	Inconvénients	Amélioration proposée
Fauche tardive	Préservation de la biodiv Historique de la plaine		
Potager éducatif		Entretien / arrosage	
Forêt urbaine	Favorable à la biodiversité Faire un espace assez dense pour faire de l'ombre		Peut-être pas assez d'espace pour en faire une vraie Parler plutôt de bosquet urbain
Zone naturelle	Préservation de la biodiv		
Verger conservatoire		Existe déjà un	
Verger partagé		Saturation de la place Récolte des fruits (faire attention à la gestion)	Réflexion sur l'usage des fruits dans l'avenir
Prairies fleuries	Préservation de la biodiv Zone à insectes		
Roseraies	Esthétiques	Beaucoup entretien et de soins + d'engrais	Beau mais rester sur un petit espace Attention pas de roseraie extensif
Jardin partagé	Éducatif	Entretien / question de l'arrosage	
Mare (oiseaux) Abreuvoir oiseaux	Biodiversité	Moustiques Eaux stagnantes Approvisionnement du réseau d'eau	Mare = poissons rouges qui mangent les moustiques
Graminées	Biodiversité Beauté	Allergies Dissémination	Ne pas les mettre vers les jeux d'enfants
Haies (baies)	Favorable aux oiseaux		Espèces de haies sans épine Et baies non toxiques
Espace arboré	Ombre / espace fraîcheur Oiseaux / écureuils Puit de carbone Biodiversité Espace apaisement / relaxation / repos		Espèces méditerranéennes à implanter Bosquet urbain
Végétaux pérennes	Durable Adaptable au réchauffement climatique		
Zone intergénérationnelle	Favorisation de la circulation des PMR et des petits enfants		
Parc canin	Sac à crotte + poubelles Libération du reste de la plaine du danger des chiens	Pas assez de place / privilégier la biodiversité	Espace où il y aura toujours des chiens donc autant l'encadrer Arrêté municipal pour encadrer

	pour les enfants + question sanitaire		
Aire de jeux enfants			
Agrès en bois	Écoliers Matériaux naturels		
Parcours sensoriel	Éducatif	Existe déjà dans la commune et peu utilisé	Privilégier un parcours olfactif
Jeux d'eau enfants			
Espace pique-nique	Innovation Plancha connectée (déclenchement par téléphone) → limitation des incendies (mais réseau électrique impossible) Plancha solaire !	Refus du barbecue par les riverains Bruit Couverts retrouvés et dangereux à côté des espaces pour enfants	La mettre bien en vue sur le terrain
Barbecue	On aime Conviviale/ moments de partage	Risque d'incendie Bruit	L'éloigner des habitations Le mettre plutôt dans le parc Henri Détang
Espace sport (Ping Pong / pétanque)	Santé	Perméabilisation des sols	Pétanque sur Mendès et parc Henri Détang + chalet de la fanfare
Vélo cross		Accidentogène	
Parcours santé	Peut être fait en bois (matériaux naturels)	Accès difficile aux PMR	Adaptation des agrès à tous les âges
Kiosque à musique / Cabane	Convivialité Culture intergénérationnel	Artificialisation Bruit	
Bancs/ tonnelle	Conviviale Lieu de rencontre		À fixer solidement au sol Exclure le plastique pour la tonnelle Voir le budget Faire du saule tressé
Espace méditerranéen	Anticipation au changement climatique		
Parc toison d'or	Financement par l'extérieur Utilisation intergénérationnelle Visitable sur Dijon pour S'inspirer	Accès difficile au PMR Occupe bcp d'espace	À voir à une échelle inférieure
Bassin / cascade	Point fraîcheur	Sécuriser	Cout
Suppression terrain de hand	On pourrait simplement le rénover (moindre coût)	Faire un city stade = 80 000 euros	
Jeux d'eau pour enfants	Ludique Fraîcheur	Entretien Consommation d'eau	
Fauche tardive	Biodiv		

Classe de CP et Ulys (seule classe qui n'a pas procédé au vote)





Classe de CE2



QUETIGNY (21)

PLAINE DES AIGUISONS

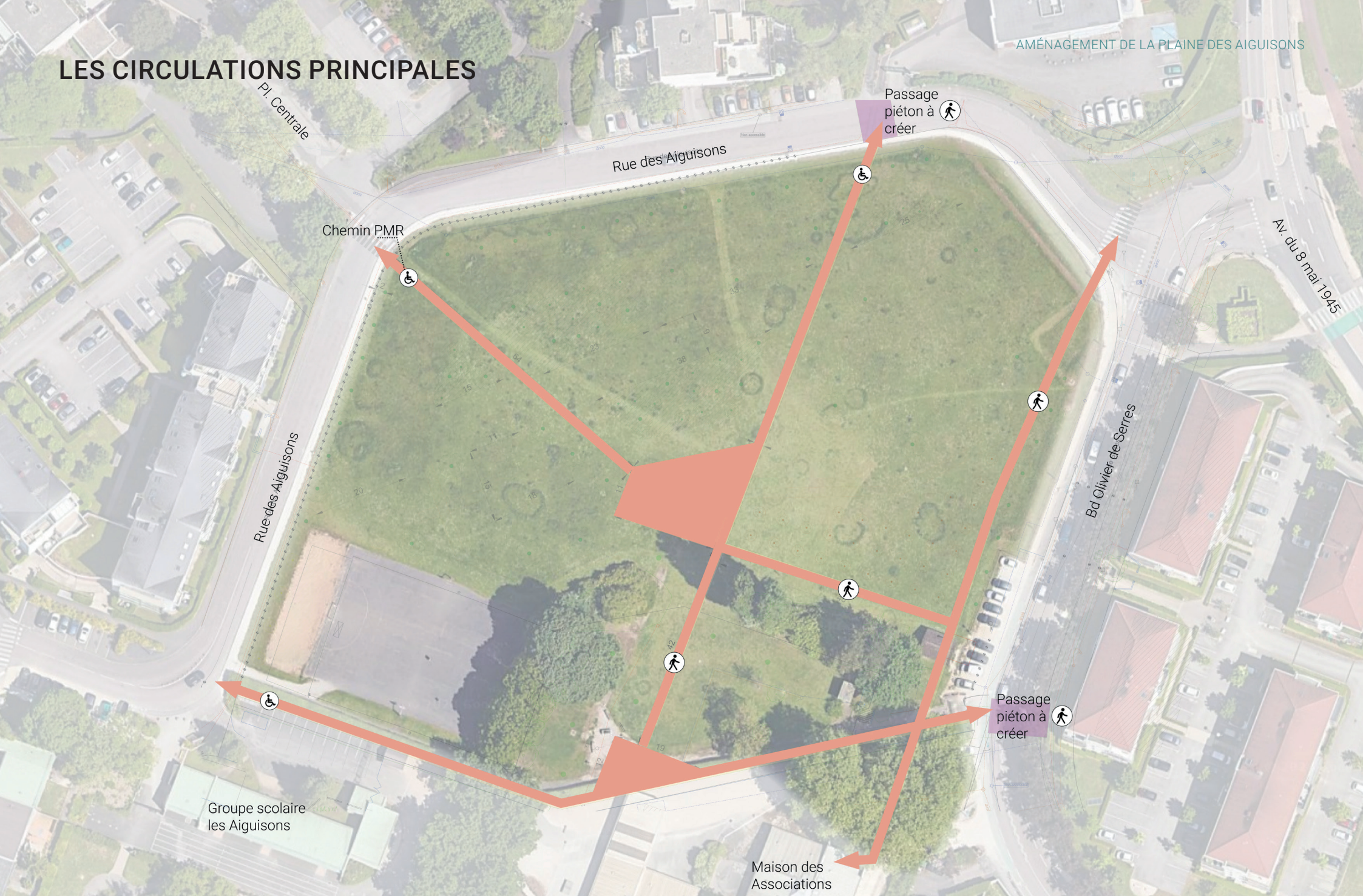
RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

15 FÉVRIER 2024 // PLAN PROGRAMMATIQUE



MAYOT & TOUSSAINT, Paysagistes Concepteurs
15 Rue de la Préfecture - 2100 DIJON
09.33.80.01.42 / contact@mayottoussaint.fr

LES CIRCULATIONS PRINCIPALES



LA BOUCLE SECONDAIRE



Pl. Centrale

Rue des Aiguissons

La promenade en boucle

Av. du 8 mai 1945

Rue des Aiguissons

Bd Olivier de Serres

Groupe scolaire les Aiguissons

Maison des Associations

LES ARBRES D'ALIGNEMENTS



LES ALIGNEMENTS STRUCTURANTS:
Des arbres d'alignement sur le tour du parc afin de mettre à distance la voirie du parc.



LES COLLINES BOISÉES

1 LES COLLINES BOISÉES



L'ESPACE CANIN :
Parc pour les chiens clôturé avec du mobilier adapté et quelques arbres afin de créer de l'ombre.



LES PETITS BOISEMENTS :
Espace boisé dense, réserve de biodiversité.
Création de volume au coeur de ces espaces clôturés par de la ganivelle.

Pl. Centrale

Rue des Aiguisons

Av. du 8 mai 1945

Rue des Aiguisons

Bd Olivier de Serres

La percée visuelle vers le clocher

Groupe scolaire les Aiguisons

Maison des Associations

LA PLAINE NATURE

Pl. Centrale

Rue des Aiguillons

Rue des Aiguillons

Groupe scolaire
les Aiguillons

Maison des
Associations



LE LABORATOIRE NATURE :
En complément de la zone des orchidées, nous proposons une zone de prairie aux papillons, quelques radeaux bois permettent de profiter de cet espace .

2

LA PLAINE NATURE

Av. du 8 mai 1945

Bd Olivier de Serres



VERGER EXPÉRIMENTAL:
Plantation d'essences locales et de différentes essences du sud.

L'ARBORETUM



3 L'ARBORETUM

L'ESPACE CALME DANS L'ARBORETUM:
En complément des arbres existants, plantation d'arbres remarquables afin de créer une zone calme et ombragée.



LA PLAINE DES ENFANTS

Pl. Centrale

Rue des Aiguïsons

Av. du 8 mai 1945

Bd Olivier de Serres

Maison des Associations

TERRAIN D'AVEVENTURE :
Espace de jeux dans une ambiance nature, parcours d'équilibre, structure en bois.

LA PLAINE DES ENFANTS

4

MUTLISPORTS:
Espace des sports, sauts, jeux de ballon, piste de glisse. Réutilisation de la zone en dur.

Rue des Aiguïsons

Bac à sable engazonné

Multisports

Glisse

Mobilier

Parcours d'équilibre

Jeux avec du volume



Groupe scolaire les Aiguïsons

LA PLACETTE CENTRALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

LA PLACETTE CENTRALE

5

Pl. Centrale

Rue des Aiguillons

Rue des Aiguillons

Bd Olivier de Serres

Groupe scolaire les Aiguillons

Maison des Associations

Passage piéton à créer

Passage piéton à créer



Fontaine à boire

Boîte à livres

Zone centrale engazonnée

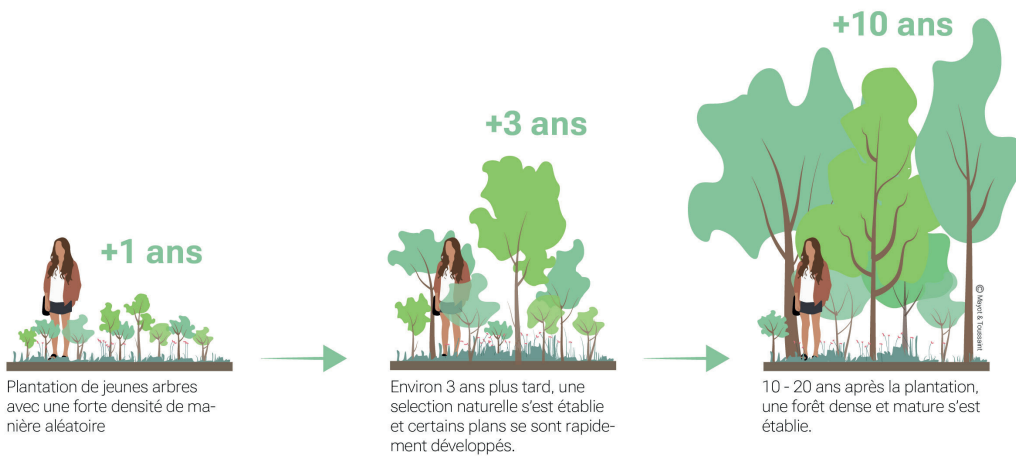
Ombrière ou voile d'ombrage



LA PLACETTE CENTRALE :
Zone de convivialité intergénérationnelle centrale dans le parc avec du mobilier adapté et inclusif pour se reposer ou pique-niquer. Elle peut accueillir des voiles d'ombrage ou une pergola qui sera identifié comme le kiosque du parc. Cette place qui pourra être utilisée lors d'événements culturels comme le cinéma plein air, etc.

AMBIANCE ET INSPIRATION

LES COLLINES BOISÉES ET L'ESPACE CANIN



AMBIANCE ET INSPIRATION

LA PLAINE NATURE

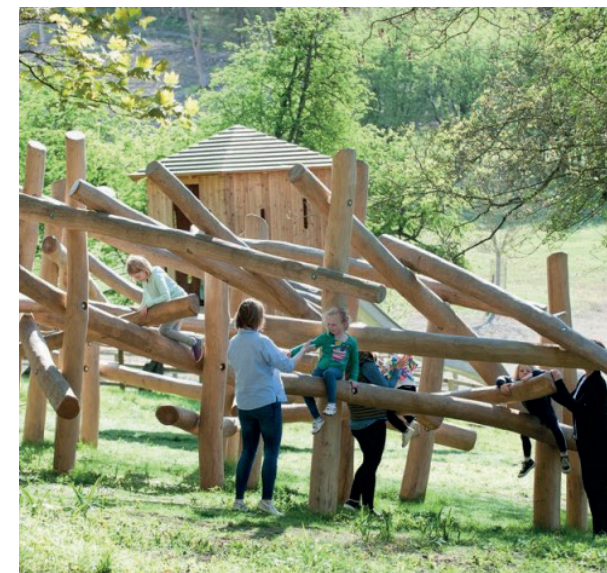


Planter de nouveaux arbres



AMBIANCE ET INSPIRATION

LA PLAINE DES ENFANTS



AMBIANCE ET INSPIRATION

LA PLACETTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

